

Alloc familiales / APL

Par MaryB, le 08/12/2022 à 13:11

Madame, Monsieur,

Chacun de mes deux enfants, étudiants depuis septembre 2022, a fait une demande d'APL. Aucun n'a reçu une réponse et pourtant, la MSA vient de me suspendre le versement des allocations familiales.

Je sais qu'on ne peut pas percevoit APL et allocations familiales mais cette suspension n'estelle pas prématurée puisque mes enfants ne savent toujours pas s'ils percevront - ou pas une APL ?

Par avance, je vous remercie pour l'aide que vous pourrez m'apporter.

Cordialement.

Par Marck.ESP, le 08/12/2022 à 15:02

Bonjour

Seuls les services ayant le ou les dossiers en main peuvent efficacement vous répondre.

Qu'apparait-il lorsqu'ils se connectent sur leur compte CAF?

Par MaryB, le 08/12/2022 à 15:10

Il apparaît que leur demande n'a pas encore été traitée.

Par Marck.ESP, le 08/12/2022 à 15:19

De votre coté, prenez contact avec votre MSA. Nous ne pourrons rien vous dire de plus, en l'état.

Par MaryB, le 08/12/2022 à 15:40

J'ai contacté la MSA qui me dit que c'est la loi de suspendre le versement des allocations

familiales quand une demande d'APL est en cours. Mais, est-ce vrai ? Je n'ai aucun moyen de vérifier ça.

Par P.M., le 08/12/2022 à 16:46

Bonjour,

Vous pourriez demander que l'on vous fournisse la disposition légale...

Par **P.M.**, le **08/12/2022** à **17:08**

Ce que j'ai trouvé dans ce dossier :

[quote]

Si vous êtes un étudiant de moins de 20 ans, vous pouvez tout à fait prétendre à <u>l'APL</u> pour vous aider à louer un logement. Néanmoins, percevoir <u>l'aide personnalisée au logement</u> entraine une mise à jour de votre situation. Vous ne serez plus considéré comme étant un enfant à charge de vos parents, ce qui leur permettait de bénéficier de prestations familiales.

[/quote]

Il semble donc que ce ne soit pas le dépôt de la demande mais le versement effectif de l'APL...

Par MaryB, le 08/12/2022 à 18:17

Je vous remercie de cette précision.

Cordialement.